

POLITIQUE S.S.E 2022-2023

Depuis 1973 l'entreprise EREM, spécialisée en mécanique industrielle pour l'industrie, s'est engagée à satisfaire ses clients en répondant dans les plus brefs délais à leurs besoins mais aussi à leurs exigences.

Afin d'assurer la sécurité, de préserver la santé de notre personnel, qu'il soit organique ou d'appoint mais également des personnes liées à notre activité tel que nos éventuels sous-traitants et les salariés de nos clients, je m'engage à mettre les moyens nécessaires afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Cette politique repose sur un système de management SSE basé sur le référentiel MASE et dont l'objectif est l'amélioration continue de nos résultats sécurité.

Ainsi, je m'engage en tant que Gérante à être à l'écoute de l'ensemble du personnel et plus particulièrement à :

- ✦ La prévention des risques pour la santé et la sécurité du personnel par l'analyse et la mise en place d'un système de gestion des événements (situations dangereuses, incidents.) afin d'éviter que l'accident se produise.
- ✦ Le respect et le suivi de la réglementation applicable à notre domaine d'activités.
- ✦ La préservation de notre environnement.
- ✦ La formation et l'information du personnel sur le travail à réaliser, les risques induits et les mesures de prévention à mettre en œuvre mais également sur les modalités de mise en œuvre du droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent.
- ✦ L'engagement de limiter le recours au personnel d'appoint dans les limites de nos capacités d'encadrement.
- ✦ La définition du rôle et des missions de chacun en matière de santé, sécurité et environnement.
- ✦ La volonté de lutter contre les addictions telles que l'alcool et les drogues.
- ✦ L'implication de nos divers sous-traitants à notre démarche SSE et un retour (bilan) de leur démarche sécurité.
- ✦ Travailler en partenariat avec notre client sur la recherche permanente de l'identification et la maîtrise des risques associés à nos activités afin d'éviter tout accident.

Ces engagements doivent être ceux de chaque membre de l'entreprise, ceci afin d'atteindre nos objectifs par la participation à la détection des risques professionnels en remontant les informations devant assurer l'amélioration continue.

SOTTEVILLE LES ROUEN, Date 1/12/2022

Nom et fonction et visa
GIULIANI FLORENCE



Validation documentaire : F. GIULIANI

EREM- PASE 004 V1 – DECEMBRE 2022